

Plan d'actions 2026

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 juillet 2026, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve le plan d'actions 2026 joints à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25

Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 16 juillet 2026

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon

Plan d'actions achat 2026

Préambule

- ❖ **Définition** : Outil de pilotage qui permet :
 - De planifier les actions à mener en vue d'atteindre des objectifs
 - Se projeter à moyen terme
 - Positionner la fonction achat comme un outil de communication / d'aide à la décision
- ❖ **Pourquoi ?**
 - Créer les conditions pour mieux acheter
- ❖ **Comment ?**
 - Met en lumière le projet de la gouvernance en matière d'achat
 - Traduit la politique d'achat de l'École et de l'État en actions concrètes selon plusieurs axes de progrès et à l'aide de différents leviers.

Plan d'actions achat 2026 (1/7)

Projets de groupements d'achats 2026

❖ Projets d'adhésion à des groupements en 2026 :

- ✓ **DAE** : Abonnement **Lexis Nexis** / **Cartes Achat** / Acquisition, location et maintenance de **solutions d'impression**
- ✓ **SGAR 69** : Missions de réalisation ou de mise à jour de dossier technique **amiante** (DTA), de repérage amiante avant travaux, avant démolition, de mesures du radon, d'empoussièrement et d'examen visuel après travaux / Réalisation d'études de faisabilité, d'études de diagnostics techniques et de prestations de **maîtrise d'œuvre** / Maintenance sur les **portes, portails**, rideaux métalliques et autres dispositifs de fermetures automatiques et semi-automatiques
- ✓ **RUE** : Fourniture de **papier** / Acquisition de **protections hygiéniques** pour les étudiantes, et de produits de protections contre les IST, acquisition de distributeurs et prestations associées
- ✓ **AMUE** : Instrumentation scientifique

L'ENS de Lyon est membre du réseau RUE qui regroupe les Universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, St Étienne ainsi que l'INSA de Lyon.

Le réseau se réunit tous les mois pour :

- Discuter de problématiques communes ;
- Faire du benchmarking ;
- Mutualiser certains besoins, le cas échéant.

Projet de nouvelle convention en 2026 - nouveau nom Raé-Sup

Plan d'actions achat 2026 (2/7)

Quelques projets d'achats en 2026 (1/2)

❖ Équipements scientifiques :

- **Laboratoire de Physique** : RMN bas champs / Module confocal pour l'imagerie de systèmes biologiques / Microscope confocal rapide
- **Laboratoire PBES** : Autoclave pour la plateforme de cryomicroscopie / Microscopie Spinning photo ablation
- **Laboratoire de chimie** : Microscope à fluorescence / Microscope à angle Brewster / Source laser, $\lambda = 488 \text{ nm}$, $P = 150 \text{ mW}$ (pour microscope TIRF) / RMN

❖ Travaux :

- Rénovation de 20 coins cuisines de la résidence étudiante Bonnamour
- Sécurisation de la Bibliothèque Diderot (Contrôle d'accès / portiques)
- Petits travaux de plâtrerie, faux-plafonds, menuiserie intérieure et peinture

Plan d'actions achat 2026 (3/7)

Quelques projets d'achats en 2026 (2/2)

❖ Services :

- Maintenance plateforme téléphonique ToIP
- Maintenance et évolutions du système de contrôle d'accès (report en 2026)
- Collecte, transport et traitement des déchets dangereux hors DASRI (report en 2026)
- Vérifications techniques réglementaires (report en 2026)
- Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du gymnase Debourg (report en 2026)
- Réalisation du Schéma Directeur immobilier et Energie (SDIE) de l'ENS de Lyon et d'études et enquêtes connexes
- Organisation et prise en charge de l'accueil des scientifiques internationaux accueillis dans les laboratoires de recherche
- Prestations de sécurité incendie et de sureté gardiennage
- Impression d'ouvrages

❖ Fournitures :

- Vidéoprotection équipements et installations
- Solutions et infrastructures de téléphonie d'entreprise et applications connexes, réalisation de services et prestations associées
- Solutions d'impression et de reprographie haut volume
- Logiciels multi-Editeurs (acquisition de licences) et prestations de services associées
- Restauration professionnelle

Plan d'actions achat 2026 (4/7)

Axe 1 : Faire des achats responsables

Objectif	Leviers à activer
Intégrer des considérations environnementales et sociales dans tous les marchés à compter du 21/08/2026 * ❖ 100 % des marchés comprenant une considération environnementale ❖ 100 % des marchés passés avec une mise en concurrence comprenant un critère d'attribution environnemental à hauteur de 10% ❖ 100% des marchés supérieurs aux seuils européens (**) comprenant une considération relative au domaine social ou à l'emploi (*) Obligation issue de la loi climat et résilience n°2021-1104 du 22/08/2021 (**) travaux 5 404 000€ HT / Services et Fournitures : 140 000 € HT	➤ Informier et accompagner les Structures en créant un clausier type de considérations environnementales et sociales adaptées à la nature des marchés passés par l'École ➤ Adapter les conditions générales d'achat pour les achats hors marchés ➤ Identifier les projets d'achats pour lesquels il est possible d'intégrer un pourcentage de biens issus du réemploi, du reconditionnement ou comportant des matières recyclées ➤ Mettre en place un partenariat avec des acteurs externes si coûts modérés : la Maison métropolitaine pour l'Insertion pour l'Emploi (MMIE) et le GESAT qui accompagne les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) ➤ Définir une politique achats responsables

Plan d'actions achat 2026 (5/7)

Axe 2 : Performance économique

Objectif	Leviers à activer
❖ Réaliser environ 2% d'économie achat (idem 2025)*	➤ Mettre en place une politique interne de consommation pour : • Rationaliser / standardiser les dépenses sur certains segments d'achats (déplacements professionnels, fournitures administratives exemple limiter le catalogue à 100 fournitures, limiter les déplacements des prestataires ...) • Encourager l'achat de matériels reconditionnés ou recyclés ou issus du réemploi • Mutualiser les biens non-utilisés ou insuffisamment utilisés (par exemple mise à disposition entre structures) ➤ Pour les marchés récurrents questionner les Structures sur la pertinence et l'éventuelle évolution du besoin ➤ Recenser les besoins au niveau de l'ensemble de l'École, faire une programmation pluriannuelle des achats afin de mutualiser les procédures de passation ➤ Questionner les différentes centrales d'achats et recourir à une centrale d'achat lorsque les prix sont attractifs ➤ Réaliser des sourcing dans la limite des moyens actuels ➤ Négociateur, lorsque la procédure le permet (recours aux petits lots) ➤ Critères d'attribution : inciter les structures à attribuer au critère prix la pondération la plus importante ➤ Déterminer les règles internes de recours et suivi des prestations intellectuelles afin de maîtriser le recours aux prestations intellectuelles (**)
❖ Diminuer de 20% les dépenses de communication	➤ Rationaliser les dépenses de communication pour aboutir à une réduction des dépenses de 20% par rapport au niveau de 2025 (***)

(*) Note Direction des achats de l'État (DAE) du 16/03/2026 Objet : politique des achats – orientation pour 2026

(**) Note Direction des achats de l'État (DAE) du 29/04/2025 Objet : Encadrement du recours aux prestations intellectuelles par les établissements publics de l'État

(***) Circulaire du Premier Ministre n°6506/SG du 04/10/2025 Politique de communication de l'État

Plan d'actions achat 2026 (6/7)

Axe 3 : Simplifier les procédures achat

Objectifs	Leviers à activer
❖ Lorsque la réglementation le permet faire des achats sans publicité ni mise en concurrence en recourant à la technique des 3 devis ❖ Orienter l'achat vers les PME Réaliser 30% du montant des dépenses d'achats auprès des petites et moyennes entreprises (PME) (*)	➤ Informer et accompagner les Structures ➤ Allotir les marchés pour permettre le recours au petits lots ➤ Adapter les modalités de publicité en fonction des procédures, en privilégiant les publicités adaptées pour les petits lots ➤ Élaborer des dossiers de consultation non pénalisants pour les PME (prévoir des clauses de révision de prix - faciliter la trésorerie grâce à l'avance ou aux délais de paiement)

Plan d'actions achat 2026 (7/7)

Axe 4 : Sécuriser nos achats , veiller à la sécurité juridique des procédures d'achat

Objectifs	Leviers
❖ Identifier les achats présentant des risques de dépendances extra-européennes	➤ Etablir une cartographie des risques en matière de souveraineté associées à nos achats ➤ Intégrer les enjeux de souveraineté dans les stratégies de passation des marchés (renouvellements et nouveaux projets).
❖ Respect des procédures régissant les achats (régularité juridique des procédures)	➤ Mettre à disposition un guide des procédures (guide des responsables et gestionnaires financiers) ➤ Actualiser la charte déontologique ➤ Former les nouveaux gestionnaires aux procédures de l'École ➤ Sensibiliser les structures à l'importance de la définition du besoin par référence à la nomenclature NACRES ➤ Planifier les achats au niveau de l'École afin de fiabiliser la procédure de passation des contrats ➤ Analyser à posteriori les achats et faire un bilan annuel des achats de l'École afin d'identifier les segments d'achats nécessitant la mise en place d'un marché public ➤ Veille juridique active sur la réglementation des marchés publics (et actualisation des documents contractuels),
❖ Structurer l'intervention d'une commission	➤ Définir le rôle, la composition et le fonctionnement de la commission